

Profil de compétences Technologiste de laboratoire médical généraliste

Compétences requises pour le technologiste
de laboratoire médical généraliste au niveau d'entrée

Janvier 2015

Date d'entrée en vigueur : examens de Juin 2019

© Tous droits réservés, SCSLM 2015

Toute reproduction de ce document, en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est interdite, à moins d'une autorisation écrite de la Société canadienne de science de laboratoire médical.

Code de conduite professionnelle

- La vocation des professionnels de laboratoire médical consiste à satisfaire les besoins du public au niveau des soins de santé. Le bien-être du patient et le respect de la dignité de la personne doivent primer en tout temps.
- Les professionnels de laboratoire médical travaillent avec les autres professionnels de la santé à fournir des soins efficaces au patient.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent promouvoir l'image et le statut de leur profession en maintenant des normes de pratique élevées dans leur vie professionnelle et par le biais de l'appui concret à leurs organismes professionnels.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent protéger la confidentialité de toute l'information concernant le patient.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent assumer la responsabilité de leurs actes professionnels.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent exercer leur profession selon leur compétence professionnelle.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent s'engager à maintenir et à améliorer leurs compétences et leurs connaissances et à se tenir à jour face aux progrès scientifiques. Ils maintiendront une honnêteté intellectuelle pour tout ce qui touche la certification professionnelle et l'éducation permanente.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent partager leurs connaissances avec leurs collègues et promouvoir l'apprentissage.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent connaître les lois et règlements régissant la technologie de laboratoire médical et ils doivent les appliquer dans la pratique de leur profession.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent pratiquer des méthodes de travail sûres en tout temps afin d'assurer la sécurité des patients et des collègues de travail et la protection de l'environnement.

Révisé en novembre 2011 © SCSLM

Projet d'examen

L'examen de technologie de laboratoire médical générale de la SCSLM est basé sur ce plan

À ÊTRE RÉVISÉ ET MIS À JOUR PAR LE GROUPE D'EXPERTS EN EXAMENS – Janvier 2016

	Compétences	Note %
1. Pratiques de travail sécuritaires	1.01, 1.02, 1.03, 1.04, 1.05, 1.06, 1.07, 1.08, 1.09, 1.10, 1.11, 1.12, 1.13, 1.14, 1.15	5-7%
2. Collecte de données et obtention/ manipulation des échantillons	2.01, 2.02, 2.03, 2.04, 2.05, 2.06, 2.07, 2.08, 2.09, 2.10, 2.11, 2.12	5-7%
3. Processus analytiques	3.01, 3.02, 3.02.01, 3.03, 3.03.01, 3.04, 3.04.01, 3.05, 3.05.01, 3.06, 3.06.01, 3.07, 3.07.01, 3.08, 3.08.01, 3.09, 3.09.01, 3.09.02, 3.10, 3.10.01, 3.11, 3.11.01, 3.12, 3.12.01, 3.13, 3.14, 3.14.01, 3.14.02, 3.15, 3.16, 3.16.01, 3.16.02, 3.16.03, 3.16.04, 3.17, 3.17.01, 3.17.02, 3.17.03, 3.17.04, 3.18, 3.19, 3.19.01, 3.19.02, 3.19.03, 3.19.04, 3.20, 3.20.01, 3.22, 3.22.01, 3.23, 3.23.01, 3.24, 3.24.01, 3.25, 3.25.01	30-35%
4. Interprétation et communication des résultats	4.01, 4.02, 4.03, 4.04, 4.05, 4.06	20-25%
5. Gestion de la qualité	5.01, 5.02, 5.03, 5.04, 5.05, 5.06, 5.07, 5.08, 5.09, 5.10, 5.11, 5.12	20-25%
6. Esprit critique	6.01, 6.02, 6.03, 6.04, 6.05, 6.06, 6.07, 6.08	5-10%
7. Communication et interaction	7.01, 7.02, 7.03, 7.04	3-5%
8. Exercice professionnel	8.01, 8.02, 8.03, 8.04, 8.05, 8.06, 8.07, 8.08, 8.09, 8.10, 8.11, 8.12, 8.13	5-7%

Postulats sur la science de laboratoire médical

Le technologiste de laboratoire médical
Après avoir complété un programme de formation agréé par Agrément Canada ou être présumé admissible par l'entremise de l'évaluation des connaissances acquises de la SCSLM, le technologiste de laboratoire médical a acquis de vastes connaissances de base et des aptitudes pratiques lui permettant d'analyser des échantillons, d'évaluer et de communiquer des résultats de laboratoire conformément aux politiques de l'établissement et aux normes professionnelles.
Il fait preuve d'esprit critique et applique des stratégies de résolution de problèmes afin d'assurer la pratique de méthodes optimales.
Il favorise dans sa pratique les principes de gestion de la qualité.
Il pratique sa profession en assurant la sécurité des patients, celle de ses collègues, la sienne et celle de l'environnement.
Il contribue à assurer les soins de la santé du public et participe à son éducation; il favorise le bien-être du patient, reconnaît sa diversité, respecte sa dignité et protège sa confidentialité.
Il fait partie intégrante de l'équipe de soins de la santé en partageant toutes les connaissances essentielles à la prévention, au diagnostic, au traitement et au suivi des maladies; il favorise l'apprentissage et collabore avec les autres professionnels à fournir des soins efficaces au patient.
Il est responsable de ses actes professionnels et exerce sa profession en respectant les normes de pratique ainsi que les lois et les règlements qui la régissent. Le technologiste de laboratoire médical est soumis au code de conduite professionnelle de la SCSLM.
Il exploite son habileté en communication interpersonnelle pour maintenir un rapport professionnel avec ses collègues, des patients/clients et d'autres professionnels de la santé.
Il est prêt à travailler dans une variété de situations.
Le patient/client
Le patient/client comprend toute personne qui interagit avec le technologiste de laboratoire médical (par ex., le patient, le représentant du patient, des professionnels de la santé, d'autres professionnels de laboratoire).

Veillez noter que le terme « courant » est utilisé lorsqu'on se réfère aux antigènes de groupes sanguins, aux micro-organismes, etc., et on devrait l'interpréter comme signifiant quelque chose qui se produit fréquemment dans la population et qui est rencontré de façon ordinaire dans la pratique clinique. Les compétences devraient être interprétées dans le sens le plus large du terme sans être limitées par l'idée des cinq disciplines du laboratoire.

Catégories de compétence

1. Pratiques de travail sécuritaires	Le technologiste de laboratoire médical exerce sa pratique professionnelle conformément aux protocoles établis, aux directives de sécurité et à la législation actuelle.
2. Collecte de données et prélèvement/manipulation d'échantillons	Le technologiste de laboratoire médical vérifie tous les renseignements pertinents et s'assure que les bons échantillons sont prélevés et manipulés conformément aux protocoles établis.
3. Processus analytiques	Le technologiste de laboratoire médical comprend les principes, effectue des techniques analytiques et évalue les résultats de divers échantillons.
4. Interprétation et communication des résultats	En se basant sur ses connaissances et ses habiletés scientifiques, le technologiste de laboratoire médical interprète, documente et communique les résultats de laboratoire conformément aux protocoles établis.
5. Gestion de la qualité	Le technologiste de laboratoire médical pratique et favorise les principes de gestion de la qualité.
6. Esprit critique	Le technologiste de laboratoire médical démontre ses compétences au niveau de l'esprit critique pour examiner, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive.
7. Communication et interaction	Le technologiste de laboratoire médical sait communiquer de façon efficace, travailler en équipe et collaborer au niveau interprofessionnel dans ses interactions avec des clients et d'autres professionnels de la santé.
8. Exercice professionnel	Le technologiste de laboratoire médical satisfait aux exigences juridiques et d'éthique de la pratique et protège le droit du patient à des normes de soins raisonnables. La responsabilité professionnelle comprend le champ d'activité, la responsabilisation et le développement professionnel.

Catégorie 1

Pratiques de travail sécuritaires

Le technologiste de laboratoire médical exerce sa profession conformément aux protocoles établis, aux directives de sécurité et à la législation actuelle.

Numéro	Compétence
1.01	Il applique les principes des pratiques courantes
1.02	Il utilise l'équipement de protection individuelle approprié (par ex., gants, sarraus, masques, écrans faciaux, tabliers)
1.03	Il applique les pratiques d'hygiène appropriées au laboratoire et adopte les pratiques en matière de lutte contre les infections
1.04	Il restreint au minimum les dangers possibles associés aux échantillons biologiques, au matériel de laboratoire et à l'équipement
1.05	Il utilise les dispositifs de sécurité du laboratoire de façon adéquate, par ex., les enceintes de biosécurité, les hottes, les hottes à flux laminaire, les appareils de pipetage de sécurité, les contenants et les supports de sécurité, les douches d'urgence et les douches oculaires
1.06	Il étiquette, date, manipule, entrepose et élimine les produits chimiques, les colorants, les réactifs et autres solutions conformément à la législation actuelle, par ex., SIMDUT
1.07	Il manipule et élimine les objets pointus
1.08	Il entrepose, manipule, transporte et élimine des produits biologiques et autres matières dangereuses conformément à la législation
1.09	Il utilise des méthodes de désinfection et de stérilisation
1.10	Il minimise les risques possibles inhérents aux méthodes de désinfection et de stérilisation
1.11	Il applique les mesures appropriées dans les cas d'accidents ou d'incidents au laboratoire
1.12	Il met en pratique les méthodes de confinement et de nettoyage des déversements de matières biologiques et d'autres matières dangereuses
1.13	Il répond de façon appropriée à tout cas d'urgence
1.14	Il communique et fait rapport de tous les incidents liés à la sécurité et aux blessures personnelles
1.15	Il applique les principes ergonomiques indiqués afin de minimiser le risque de blessures

Catégorie 2

Collecte de données et prélèvement/manipulation d'échantillons

Le technologiste de laboratoire médical vérifie tous les renseignements pertinents et s'assure que les bons échantillons sont prélevés et manipulés conformément aux protocoles établis.

Numéro	Compétence
2.01	Il vérifie que l'information pertinente soit inscrite sur la demande d'analyse
2.02	Il fournit au client l'information concernant le prélèvement, le transport et l'entreposage de l'échantillon
2.03	Il confirme l'identité du patient et effectue les prélèvements sanguins veineux et capillaires afin d'obtenir des échantillons appropriés pour les analyses de laboratoire
2.04	Il effectue le prélèvement d'échantillons et assure la continuité de possession des échantillons susceptibles d'avoir des implications juridiques
2.05	Il respecte le protocole établi en ce qui a trait à l'étiquetage et à la traçabilité des échantillons
2.06	Il achemine les échantillons en tenant compte de la priorité et de la stabilité de ces échantillons
2.07	Il s'assure de la pertinence des échantillons à des fins d'analyse
2.08	Il vérifie que les données inscrites sur l'échantillon correspondent à la demande d'analyse
2.09	Il inscrit les échantillons dans le système d'information du laboratoire
2.10	Il observe les directives sur la conservation, l'entreposage, le transport et l'élimination des échantillons
2.11	Il prépare les échantillons en vue de l'analyse
2.12	Il identifie, documente et amorce un processus d'action corrective lors d'erreurs pré analytiques

Catégorie 3

Processus analytiques

Le technologiste de laboratoire médical comprend les principes, effectue des techniques analytiques et évalue les résultats de divers échantillons.

Numéro	Compétence
3.01	Il applique les principes de microscopie : <ul style="list-style-type: none"> • fond clair • fluorescence • lumière polarisée • inverse
3.02	Il applique les principes physiques et chimiques de coloration
3.02.01	Il évalue la qualité de coloration et amorce une action corrective
3.03	Il applique les principes des systèmes de photométrie utilisés dans l'instrumentation courante : <ul style="list-style-type: none"> • spectrophotométrie d'absorption • réflectométrie • turbidimétrie
3.03.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.04	Il applique les principes des systèmes électrochimiques utilisés dans l'instrumentation courante : <ul style="list-style-type: none"> • électrodes sélectives • électrodes de conductance
3.04.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.05	Il applique les principes d'électrophorèse et de chromatographie
3.05.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.06	Il applique les principes d'osmométrie
3.06.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.07	Il applique les principes des essais immunologiques
3.07.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.08	Il démontre ses connaissances des principes de spectrométrie en masse
3.08.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.09	Il applique les principes d'analyse de particules utilisés dans l'instrumentation courante d'hématologie
3.09.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi

Numéro	Compétence
3.09.02	Il effectue des procédures de dénombrement manuel
3.10	Il démontre ses connaissances des principes de cytométrie en flux
3.10.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.11	Il applique les principes d'hémostase aux fins d'analyse de coagulation
3.11.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.12	Il effectue les analyses biochimiques qualitatives et quantitatives
3.12.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.13	Il prépare le sang, les liquides biologiques et autres échantillons cliniques en vue de l'examen microscopique
3.14	Il identifie et évalue la morphologie des éléments cellulaires et non cellulaires dans les préparations microscopiques
3.14.01	Il fait la distinction entre les résultats cliniquement significatifs et non significatifs
3.14.02	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.15	Il applique les principes d'immunologie à la détection des antigènes et des anticorps
3.16	Il effectue des analyses pour identifier les antigènes et les anticorps érythrocytaires courants
3.16.01	Il interprète les résultats afin de déterminer le phénotype/génotype
3.16.02	Il fait la distinction entre les anticorps cliniquement significatifs et non significatifs
3.16.03	Il effectue les épreuves de compatibilité
3.16.04	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.17	Il prépare et distribue les produits sanguins
3.17.01	Il évalue la compatibilité du donneur/produit
3.17.02	Il assure l'entreposage approprié des produits sanguins
3.17.03	Il évalue la qualité des produits sanguins
3.17.04	Il évalue la conformité du produit sanguin pour la situation clinique du patient
3.18	Il décrit et examine les réactions indésirables de la transfusion selon le protocole établi et il prend des mesures de suivi
3.19	Il effectue les analyses pour détecter et identifier des microorganismes courants d'importance clinique
3.19.01	Il sélectionne les milieux de culture et l'environnement appropriés pour l'isolement
3.19.02	Il décrit les microorganismes courants d'importance clinique selon les divers sites corporels
3.19.03	Il confirme l'identification à l'aide de techniques de coloration et de méthodes d'analyse biochimiques, sérologiques et automatisées

Numéro	Compétence
3.19.04	Il applique les principes de l'instrumentation à la détection des microorganismes
3.20	Il effectue les épreuves de susceptibilité antimicrobienne
3.20.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'erreur et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.21	Il applique les principes de diagnostic moléculaire pour identifier les séquences nucléotidiques
3.21.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence/d'erreur et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.22	Il effectue des techniques de préparation des tissus : <ul style="list-style-type: none"> • Montage • Traitement • Enrobage • Découpage (paraffinique et congelé)
3.22.01	Il évalue la qualité des préparations et amorce une action corrective et/ou de suivi
3.23	Il effectue les techniques de mise en évidence des composants cellulaires et non cellulaires dans les tissus et liquides organiques
3.23.01	Il évalue la qualité de la technique et amorce une action corrective et/ou de suivi
3.24	Il opère et assure l'entretien des instruments/équipements de laboratoire courants
3.24.01	Il prépare les réactifs, les calibreurs, les normes et les matières de contrôle de la qualité
3.25	Il décrit le rôle du laboratoire dans l'analyse de biologie délocalisée
3.25.01	Il exécute les techniques d'analyse de biologie délocalisée, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective

Catégorie 4

Interprétation et communication des résultats

En se basant sur ses connaissances et ses habiletés scientifiques, le technologiste de laboratoire médical interprète, documente et communique les résultats de laboratoire.

Numéro	Compétence
4.01	Il établit le rapport entre les analyses, le diagnostic, l'information clinique et le traitement en évaluant les résultats selon : <ul style="list-style-type: none"> • l'intégrité de l'échantillon • les valeurs de référence • les valeurs critiques • les limites de la méthode (par ex., intervalles dynamiques, interférences, spécificité, sensibilité) • la vérification des cellules delta du patient • les conditions cliniques • d'autres résultats de laboratoire
4.02	Il communique les résultats qui répondent aux critères de contrôle de la qualité
4.03	Il identifie des résultats imprévus ou invraisemblables et il prend des mesures appropriées avant d'en faire rapport
4.04	Il reconnaît les valeurs critiques et réagit en conséquence
4.05	Il documente les résultats avec précision
4.06	Il s'assure que toute analyse demandée est prise en compte

Catégorie 5

Gestion de la qualité

Le technologiste de laboratoire médical pratique et favorise les principes de la gestion de la qualité.

Numéro	Compétence
5.01	Il démontre ses connaissances relatives aux éléments fondamentaux en matière de systèmes de qualité
5.02	Il se conforme aux protocoles établis, tel qu'ils sont définis dans les manuels de politiques, de processus et de procédures
5.03	Il évalue les données de contrôle de la qualité et de calibrage
5.04	Il utilise les statistiques pour contrôler et suivre l'acceptabilité des résultats de contrôle de la qualité
5.05	Il identifie, documente et fait rapport des insuffisances pouvant influencer la qualité des essais
5.06	Il exécute et documente l'entretien préventif conformément aux protocoles établis
5.07	Il reconnaît le fonctionnement défectueux des instruments/équipements et il prend et documente des mesures correctrices
5.08	Il participe aux activités d'amélioration continue de la qualité
5.09	Il fait preuve de ses connaissances en matière de gestion des risques
5.10	Il participe aux activités d'assurance de la qualité internes et externes (par ex., épreuves de compétence, vérifications, agrément)
5.11	Il démontre ses connaissances d'entretien des inventaires
5.12	Il fait preuve de ses compétences en gestion de l'information, par ex., les ordinateurs, les systèmes d'information de laboratoire et les technologies connexes

Catégorie 6

Esprit critique

Le technologiste de laboratoire médical utilise les compétences reliées à l'esprit critique pour examiner, évaluer et résoudre les problèmes de façon constructive.

Numéro	Compétence
6.01	Il sait reconnaître un environnement dynamique; il s'adapte et réagit au changement
6.02	Il se rend compte que le changement initié dans un domaine peut influencer d'autres domaines des services de santé
6.03	Il s'implique dans la pratique réflexive; il prend le temps pour réfléchir sur la pratique, il analyse délibérément la prise de décisions et en tire des conclusions pour améliorer l'exercice futur
6.04	Il organise son travail pour s'adapter aux priorités
6.05	Il maximise l'utilisation efficace de ressources (par ex., temps, équipement, personnel)
6.06	Il fait preuve de stratégies efficaces de résolution de problèmes et de dépannage et il prend les mesures de suivi appropriées
6.07	Il contribue aux stratégies de mise en application qui intègrent les calendriers des activités, la gestion des ressources et la communication relativement aux projets ou aux recherches/études
6.08	Il démontre ses talents de prise de décision fondée sur des données probantes, tels que la révision de documents, l'analyse de données et les méthodologies/études de recherche

Catégorie 7

Communication et interaction

Le technologiste de laboratoire médical sait communiquer de façon efficace, travailler en équipe et collaborer au niveau interprofessionnel dans ses interactions avec des clients et d'autres professionnels de la santé.

Numéro	Compétence
7.01	<p>Il favorise la communication efficace avec des collègues, patients/clients et d'autres professionnels de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • écoute active • communication verbale • communication non verbale • communication écrite • résolution de conflit • identification des barrières à la communication efficace • utilisation de la technologie appropriée pour faciliter la communication
7.02	Il fait preuve de compétences en matière de travail d'équipe productif
7.03	<p>Il démontre des aptitudes interdisciplinaires/interprofessionnelles relativement au travail en équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • communication • collaboration • clarification des rôles • réflexion
7.04	Il démontre des habiletés adaptatives lors des interactions avec les patients/clients

Catégorie 8

Exercice professionnel

Le technologiste de laboratoire médical satisfait aux prescriptions juridiques et déontologiques de la profession et protège le droit du patient à des normes de soins raisonnables. La responsabilité professionnelle comprend le champ d'activité, la responsabilisation et le développement professionnel.

Numéro	Compétence
8.01	Il conserve la confidentialité des renseignements relatifs aux soins de santé
8.02	Il se conforme à la législation régissant la technologie de laboratoire médical
8.03	Il reconnaît ses limites des compétences et cherche l'action appropriée pour trouver la solution
8.04	Il obtient le consentement éclairé avant la procédure et respecte le droit du patient de refuser un traitement
8.05	Il reconnaît des situations possiblement dangereuses et comprend le droit de refuser un travail dangereux
8.06	Il est responsable de ses actes professionnels
8.07	Il se rend compte des besoins d'apprentissage et participe à des activités d'éducation permanente et de formation
8.08	Il met en valeur l'image et le statut de la profession de science de laboratoire médical comme membre de l'équipe des soins de santé
8.09	Il reconnaît de quelle façon les questions d'éthique dans l'environnement des soins de santé affectent le technologiste de laboratoire médical et les clients
8.10	Il fait preuve de ses connaissances du système de santé, des organisations professionnelles de laboratoire ainsi que de leurs responsabilités
8.11	Il connaît les déterminants de la santé et leurs conséquences pour le système de laboratoire
8.12	Il respecte la diversité, la dignité, les valeurs et les opinions des patients/clients et des collègues
8.13	Il fait preuve des aptitudes interpersonnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Il reconnaît les signes de stress chez une personne et au sein du groupe • Il reconnaît les signes de stress chez les patients • Il montre de l'empathie en aidant les patients et ses collègues

Acronymes et définitions de la SCSLM - TLM générale CSMLS Acronyms & Definitions – General MLT

English		Français	
ALP	Alkaline Phosphatase	Phosphatase alcaline	ALP/PAL
ALT	Alanine Aminotransferase	Alanine aminotransférase	ALT
APTT	Activated partial thromboplastin time	Temps de thromboplastine partielle activée Temps de céphaline activé	TCA
ASAP	As Soon As Possible	Dès que possible	-----
AST	Aspartate Aminotransferase	Aspartate aminotransférase	AST
BUN	Blood Urea Nitrogen	Azote uréique sanguin	---/BUN
C & S	Culture & Sensitivity	Culture et antibiogramme	-----
CAMP	Christie, Atkins, and Munch-Petersen	Test Christie, Atkins et Munch-Petersen	CAMP
CBC	Complete blood count	Formule sanguine complète	FSC
CD	Cluster of Differentiation	Classe de différenciation	CD
CFU	Colony forming Unit	Unité formant colonie	UFC
CK	Creatine Kinase	Créatine kinase	CK
CMV	Cytomegalovirus	Cytomégalovirus	CMV
CSF	Cerebrospinal fluid (SF)	Liquide céphalorachidien	LCR
CV	Coefficient of variation	Coefficient de variation	CV
DAT	Direct antiglobulin test	Test à l'antiglobuline direct (Coombs direct)	TAD
DDAVP	d-D-arginine-vasopressin; desmopressin	d-D- arginine-vasopressine; desmopressine	DDAVP
DNA	Deoxyribonucleic Acid	Acide désoxyribonucléique	ADN
EDTA	Ethylenediamine tetraacetic acid	Éthylène diamine tétraacétate	EDTA
ERC	Erythrocyte	Érythrocyte / Globule rouge	GR
ESR	Erythrocyte sedimentation rate	Vitesse de sédimentation érythrocytaire	VSE / SEDI
G6PD	Glucose-6-phosphate	Glucose-6-phosphate	G6PD
GGT	Gamma-glutamyl Transferase	Gamma-glutamyl transférase	GGT
GHS	Globally Harmonized System (in place of WHMIS)	Système général harmonisé (remplace SIMDUT)	SGH

GTT	Glucose Tolerance Test	Hyperglycémie provoquée <i>per os</i>	HGPO
H&E	Hematoxylin and eosin	Hématoxyline et éosine	H&E
HbA _{1C}	Hemoglobin A _{1c} , glycated hemoglobin	Hémoglobine A _{1c} , hémoglobine glyquée	HbA _{1c}
HCG	Human Chorionic Gonadotrophia	Gonadotrophine chorionique humaine	HCG
HCT	Hematocrit	Hématocrite	Ht
HDL	High-density Lipoprotein	Lipoprotéine de haute densité	HDL
HDN	Hemolytic disease of the newborn	Maladie hémolytique du nouveau-né	MHNN
HGB	Hemoglobin	Hémoglobine	Hb
HIV	Human Immunodeficiency Virus	Virus de l'immunodéficience humaine	VIH
HPF	High power field	Champ à fort grossissement	-----
IAT	Indirect antiglobulin test	Test à l'antiglobuline indirect (Coombs indirect)	TAI
INR	International normalized ratio	Rapport international normalisé	RNI
ISE	Ion selective electrode	Électrode sélective d'ions	---/ISE
ISI	International Sensitivity Index	Indice de sensibilité international	ISI
IVIg	Intravenous Immunoglobulin	Immunoglobuline intraveineuse	IgIV
LAP	Leukocyte alkaline phosphatase	Phosphatase alcaline leucocytaire	PAL
LD	Lactate dehydrogenase	Lactate-déshydrogénase	LD
LDL	Low-density Lipoprotein	Lipoprotéine de basse densité	LDL
LIS	Laboratory information system	Système d'information de laboratoire	SIL
LKS	Leukocytes	Leucocytes / Globule blanc	GB
LPF	Low power field	Champ à faible grossissement	-----
MCH	Mean corpuscular hemoglobin	Teneur globulaire moyenne en hémoglobine	TGMH
MCHC	Mean corpuscular hemoglobin concentration	Concentration- globulaire moyenne en hémoglobine	CGMH
MCV	Mean corpuscular volume	Volume globulaire moyen	VGM
MSDS	Material Safety Data Sheet	Fiche signalétique	FS
NRBC	Nucleated red blood cell	Globule rouge nucléé / érythroblaste	-----
O&P	Ova and parasite	Recherche de parasites (œufs et vers)	-----
ONPG	Ortho-nitrophenyl B-galactopyranoside	Ortho-nitrophénol B-galactopyranoside	ONPG

PCR	Polymerase chain reaction	Réaction en chaîne de la polymérase	PCR
PLT	Platelet	Plaquette	Plaq
POCT	Point of Care Testing	Analyse hors-laboratoire	AHL
PPE	Personal Protective Equipment	Équipement de protection individuelle	EPI
PT	Prothrombin time	Temps de prothrombine/Temps de Quick	TP/TQ
PTT	Partial thromboplastin time	Temps de thromboplastine partielle Temps de céphaline	TTP
PYR	Pyrrolidonyl-B-Napthylamide	Pyrrolidonyl-B-Napthylamide	PYR
QA	Quality assurance	Assurance de la qualité	AQ
QC	Quality control	Contrôle de la qualité	CQ
RBC	Red blood cell	Globule rouge	GR
RDW	Red cell distribution width	Indice de distribution du volume érythrocytaire	IDVE
RNA	Ribonucleic Acid	Acide ribonucléique	ARN
SD	Standard deviation	Écart-type	---/SD
SOP	Standard operating procedure	Procédure opérationnelle normalisée	PON
SPS	Sodium polyanethol sulphonate	Polyanétholsulfonate de sodium	SPS
STAT*	Immediately	Immédiatement	STAT*
T ₃	Triiodothyronine	Triiodothyronine	T3
T ₄	Thyroxine	Thyroxine	T4
TIBC	Total iron binding capacity	Capacité totale de fixation du fer	TIBC/CTFF
TRALI	Transfusion-related acute lung injury	Complication pulmonaire post-transfusion	TRALI
TSH	Thyroid-stimulating hormones	Hormones stimulant la thyroïde	TSH
TSI	Triple sugar iron	Trois sucres et fer	TSI
WBC	White blood cell	Globule blanc	GB
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail	SIMDUT

*STAT: derived from the Latin word *Statim*, meaning immediately/STAT: dérivé du mot *Statim* en latin, qui signifie immédiatement.



Canadian Society for Medical Laboratory Science
Société canadienne de science de laboratoire médical

Société canadienne de science de laboratoire médical

33, Wellington St. N., Hamilton (Ontario) L8R 1M7

Téléphone : (905) 528-8642 ou (800) 263-8277

Télécopieur : (905) 528-4968

E: cert@csmls.org

www.csmls.org